

PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION

DES PERTES EN EAU – EXERCICE 2021

Conformément au décret N°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable



Commune de Rognac

Table des matières

1. Connaissance du patrimoine	4
1.1 Etat des lieux	4
1.1.1 Connaissances des ouvrages	4
1.1.2 Connaissance des réseaux.....	6
1.2 Actions réalisées / en cours	8
1.3 Propositions d'actions d'amélioration de la connaissance patrimoniale	8
1.3.1 Géoréférencement des branchements (CP.01)	8
1.3.2 Passage des réseaux en classe A (CP.02)	8
2. Fonctionnement du réseau	8
2.1 Etat des lieux	8
2.1.1 Ressource en eau.....	8
2.1.2 Rendement	10
2.1.3 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021	10
2.2 Actions réalisées / en cours	12
2.2.1 Renouvellement des branchements.....	12
2.2.2 Programme pluriannuel de renouvellement des réseaux.....	12
2.2.3 Sectorisation.....	12
2.2.4 Recherche de fuites	14
2.2.5 Comptages.....	15
2.2.6 Gestion des pressions.....	15
2.3 Propositions d'actions d'amélioration du fonctionnement du réseau	16
2.3.1 Renouvellement des branchements (R.01)	16
2.3.2 Augmentation du taux de renouvellement des conduites à 0.8% (R.02)	16
2.4.2 Maintien des campagnes de recherche de fuites (RF.01 et RF.02)	17
2.4.3 Optimisation des comptages	19
2.4.4 Lancement schéma directeur (E.01)	20

CONTENU D'UN PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES PERTES EN EAU

au titre de l'article L.2224-7-1 du code général des collectivités territoriales

TYPE d'ACTION	OBJECTIF	EXEMPLE D' ACTIONS
Synthèse des connaissances	Connaître le patrimoine	⇒ Récupération des plans disponibles et des données de connaissance patrimoniale (matériaux, diamètre, année de pose...), identification des manques.
	Connaître le fonctionnement du réseau	⇒ Récupération des chiffres clés (rendements du réseau, éléments du RPQS...), bilan des comptages. Bilan des besoins et de la disponibilité de la ressource Identification des lacunes de connaissances.
	Connaître les actions déjà en cours	⇒ Liste des actions de réduction des pertes déjà réalisées ou en cours.
Mise en place d'actions de connaissance et de suivi	Améliorer la connaissance du patrimoine	⇒ Mise à jour des plans et compléments d'inventaire du patrimoine : détection des réseaux non précisément localisés, localisation des branchements...
	Améliorer la connaissance du fonctionnement du réseau	⇒ Connaissances des volumes : mise en place de comptage d'exploitation, amélioration du comptage chez les usagers, identification des volumes non comptés. ⇒ Connaissance des pressions. ⇒ Mise en place d'un 1 ^{er} niveau de sectorisation. ⇒ Suivi des débits de nuits. ⇒ Suivi et analyse des interventions.
	Mise en place de méthodes et outils d'aide à la décision	⇒ Méthode de modélisation (modélisation hydraulique) et outils prédictifs à privilégier pour les gros services.
Diagnostic de la situation	Identifier et caractériser les secteurs les plus fuyards	⇒ Analyse des informations pour identifier et caractériser le fonctionnement des grands secteurs du réseau, hiérarchisation des secteurs les plus fuyards.
	Définir et planifier les actions à conduire	⇒ Analyse de l'écart entre le rendement du réseau et le rendement réglementaire à atteindre, identification des actions à conduire pour la réduction des pertes en eau, définition du calendrier de mise en œuvre des actions.
Mise en place des actions de réduction des pertes en eau	Campagnes de recherche de fuites	⇒ Mise en place d'une sectorisation fine, pré-localisation et localisation des fuites, suivie des réparations, inspection des canalisations.
	Gestion des pressions	⇒ Réduction ou modulation de pressions, régulation des pompages, mise en place de dispositif anti bélier et/ou soupapes de décharges.
	Réparation de réseaux	⇒ Réparation des fuites, rénovation des canalisations qui possèdent un état structurel non dégradé et un diamètre suffisant.
	Remplacement de réseaux	⇒ Remplacement des canalisations les plus fuyardes, remplacement des branchements.

PRECISION DES ACTIONS A ADAPTER EN FONCTION DE LA CONNAISSANCE - ACTUALISATION ANNUELLE

Les actions urgentes à conduire (*ex : suppression des écoulements visibles sur les ouvrages ou sur les canalisations*) sont à mettre en œuvre le plus rapidement possible, sans attendre la finalisation de l'élaboration du plan d'actions.

1. Connaissance du patrimoine

1.1 Etat des lieux

1.1.1 Connaissances des ouvrages

La station de traitement communale "des bassins" (capacité de production : 13 l/s), située à l'Est de l'agglomération, est alimentée par l'eau du Canal de Marseille, via une conduite de 10 Km de long et de diamètre nominal 175 mm. La station peut être secourue par l'eau brute du canal de Provence à hauteur de 20 l/s. D'autre part, L'eau filtrée issue des Barjaquets est injectée dans le réseau communal en 3 points : ZI Nord, Les Pugettes et Boulevard de la Plage sur la conduite d'amenée DN 500/400 mm. A partir du réservoir de la station de traitement de SCP, une station de pompage dessert les quartiers des Brets, des Barjaquets et la Zac de la Grande Bastide. Une réserve d'extrémité assure le débit de pointe de la distribution.

Le relief du territoire urbanisé a conduit au fractionnement du réseau en divers étages de pression (5).

- Etage gravitaire du Centre alimentant le cœur de la Commune, issu de la filtration et des réservoirs dits "des Bassins" (V : 800 + 2 x 1025 m³ - Rd : 80.50 m NGF - Tp : 86.50 m NGF),
- Etage gravitaire des Barjaquets, issu de l'usine des Barjaquets et de son réservoir de tête (V : 1000 m³ - Rd : 89.30 m NGF - Tp : 68.85 m NGF), et alimentant la Zone Industrielle de Rognac,
- Etage supprimé du Petit Vacon, avec en amont le réservoir du même nom (V : 1000 m³ - Rd : 63.25 m NGF - Tp : 68.85 m NGF) et une conduite en adduction / distribution,
- Etage pompé des Barjaquets qui alimente tout le quartier des Barjaquets issu du réservoir des Barjaquets (V : 2 x 500 m³ - Rd : 130.75 m NGF - Tp : 135.75 m NGF), dont l'alimentation en eau potable est assurée par le pompage des Barjaquets.
- Etage pompé de la Plantade, dont l'alimentation est assurée par le pompage et les réservoirs de la Plantade (V : 100 + 200 m³ - Rd : 121.50 m NGF - Tp : 125 m NGF) et une conduite en adduction / distribution.

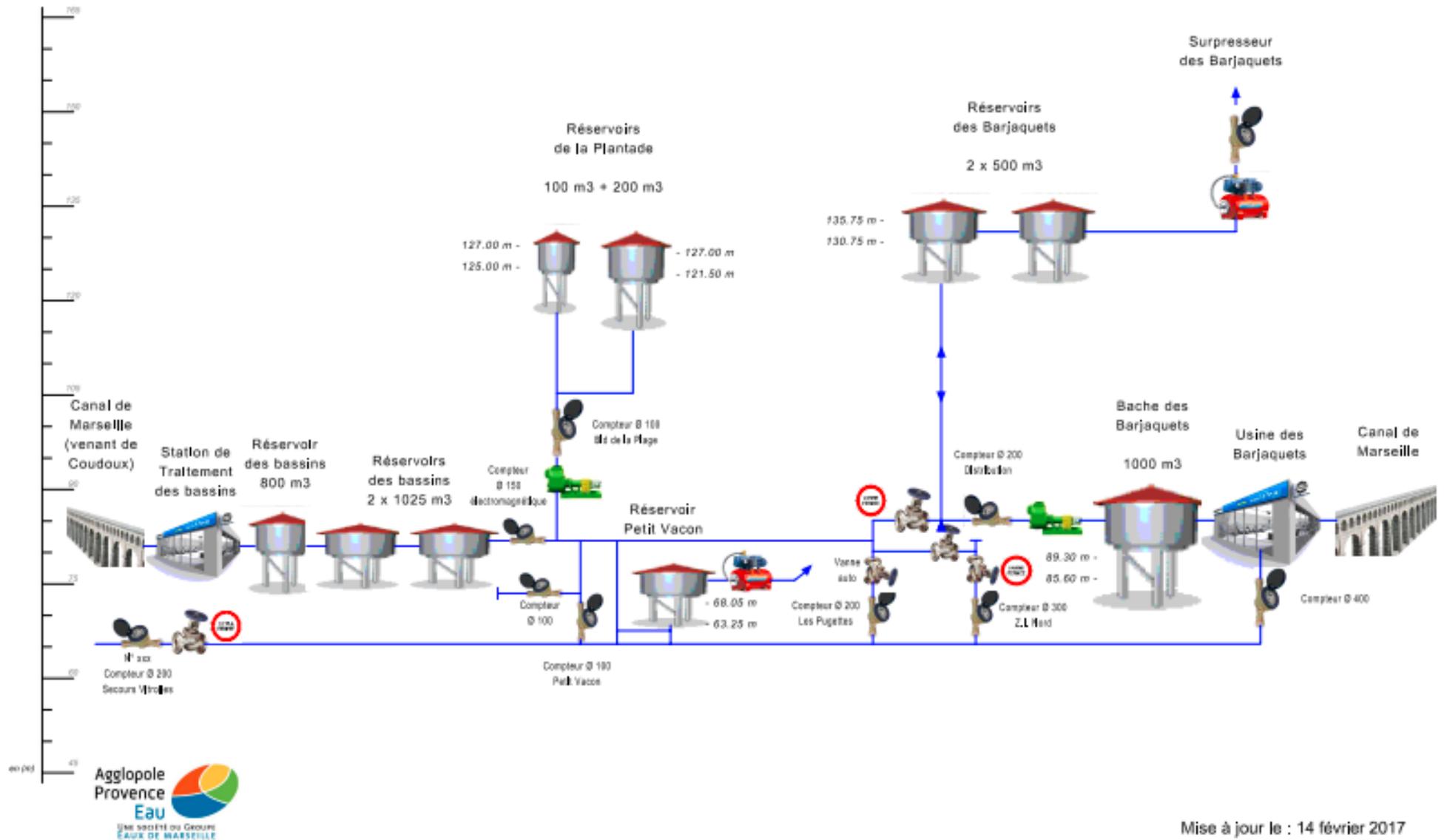
Toutefois, le réseau de distribution reste majoritairement gravitaire.

Un secours bidirectionnel Rognac / Vitrolles est possible par l'ouverture d'une vanne intercommunale.



COMMUNE DE ROGNAC PROFIL HYDRAULIQUE

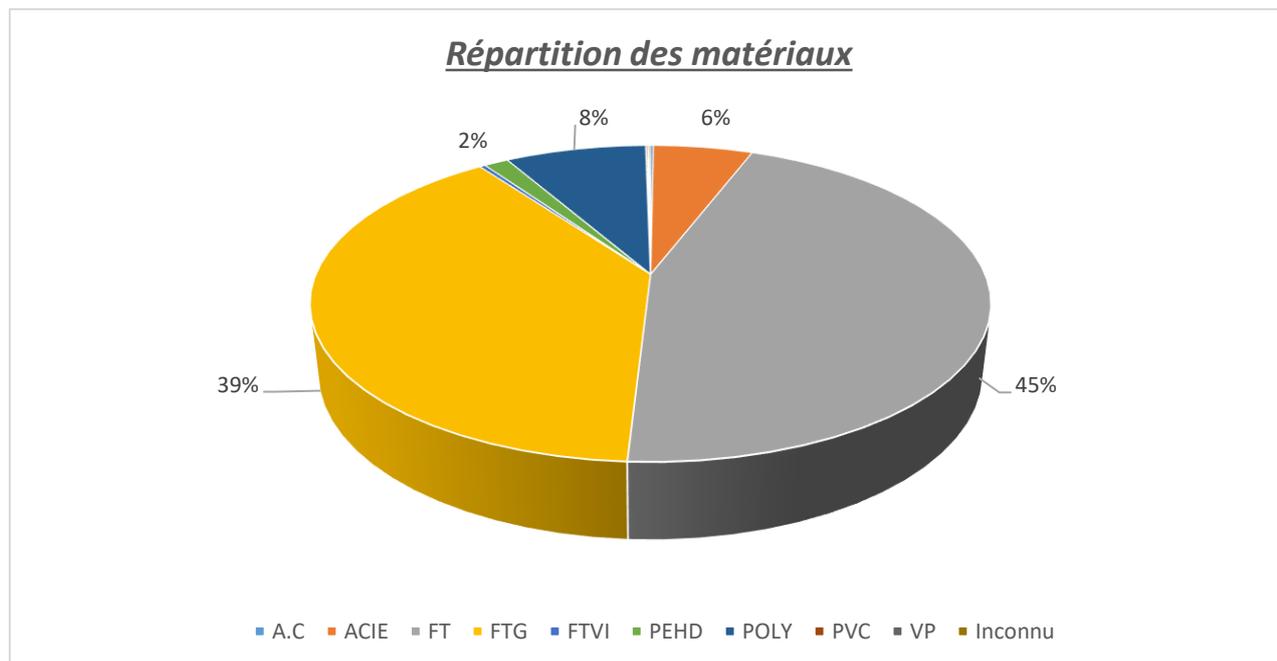
ROGNAC



Mise à jour le : 14 février 2017

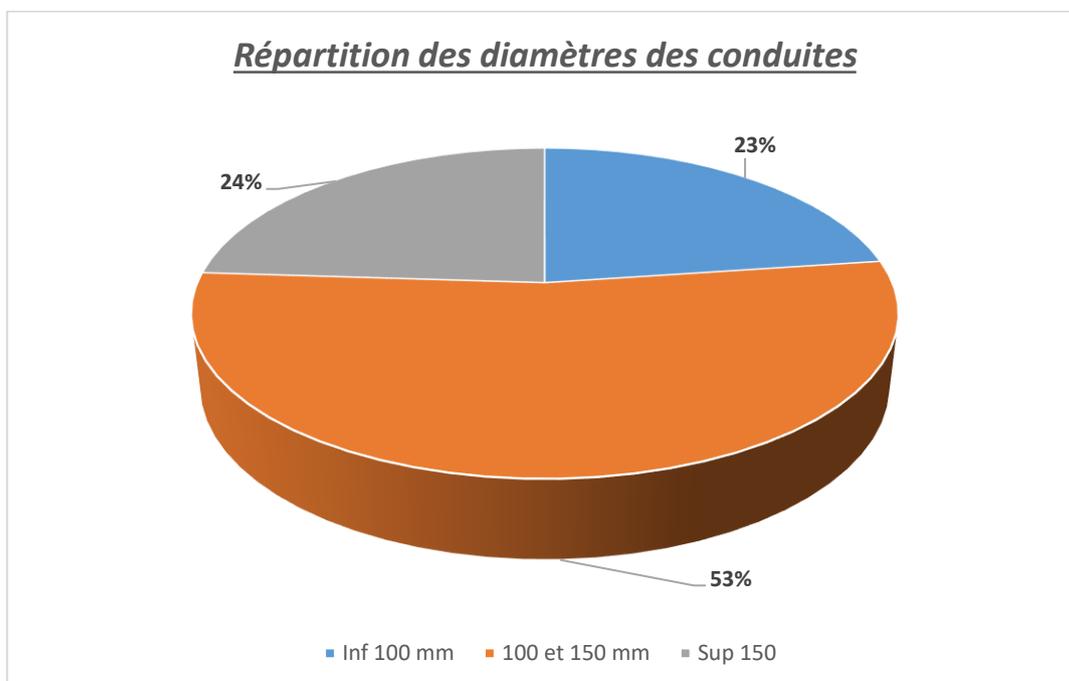
1.1.2 Connaissance des réseaux

Le linéaire total de canalisations est de 83 751 ml pour l'exercice 2021.



53 % des canalisations du réseau de distribution de la Commune de Rognac sont constituées de matériaux indésirables (fonte grise, PVC, Amiante Ciment, polyéthylène).

51% des conduites sont datées d'avant 1970.



L'indicateur P103.2B s'élève en 2021 à 110 points /120 dont le détail est rappelé ci-dessous.

Cadre	Nombre maximum de point	Variable performance	Description	Attribution
Partie A : Plan des réseaux	10	VP 236	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10
	5	VP 237	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5
15				15
Partie B : Inventaire des réseaux	5	VP 238	Inventaire réseau	5
	5	VP 239	Note maximum : Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux	5
	5	VP 240	La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	5
	15	VP 241	Note maximum : Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux	15
30				30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	10	VP 242	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10
	10	VP 243	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10
	10	VP 244	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	0
	10	VP 245	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10
	10	VP 246	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10
	10	VP 247	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10
	10	VP 248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
	5	VP 249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5
75				65
120				110

1.2 Actions réalisées / en cours

Les travaux de renouvellement réalisés par la collectivité, sont intégrés au fur et à mesure de la réception des plans de récolement en Classe A. Les agents opérationnels, via leurs tablettes, peuvent mettre à jour en temps réel, des observations de terrains (rajout d'une vanne, d'une fuite, d'un branchement etc....). L'intégration de ces objets provisoires sur le SIG est en quasi-temps réel. Agglopoles Provence Eau, fourni à la Métropole Aix-Marseille-Provence une mise à jour annuelle du SIG. Le SIG référence toutes les conduites et ouvrages principaux. Les branchements ne sont pas encore référencés.

Les points de livraison sont référencés, ainsi que l'historiques des défaillances et réparations effectuées.

1.3 Propositions d'actions d'amélioration de la connaissance patrimoniale

1.3.1 Géoréférencement des branchements (CP.01)

Un projet de localisation « en masse » des branchements est prévu, à l'initiative du délégataire, en recoupant les données connues et référencées dans la base de données clients avec la Base Adresse Nationale (BAN).

L'application développée par la SEM permet d'obtenir une relative précision (de l'ordre de la classe C) et de raccrocher les branchements sur la canalisation la plus proche. En parallèle, toutes les données patrimoniales de l'installation issues de la base abonnés (année pose, diamètre, matériau) sont injectées aux nouveaux branchements créés.

Ensuite, au gré des interventions, les branchements présentant des écarts significatifs de localisation entre le terrain et le SIG sont repositionnés avec les outils de SIG embarqués dont disposent les agents de terrain (2023).

1.3.2 Passage des réseaux en classe A (CP.02)

Conformément à la réglementation « anti-endommagement », la Métropole Aix-Marseille-Provence a lancé plusieurs actions afin de passer l'ensemble des réseaux d'eau potable (y compris les branchements) en classe A pour 2026. L'action consiste en :

- 1/ Evaluation de la quantité et des techniques à utiliser (2020-2021)
- 2/ Lancement d'un marché de levé et géodétection des réseaux (notification 2022)
- 3/ définition des secteurs prioritaires (2022)
- 4/ Lancement des campagnes et intégration au SIG (2023-2026)

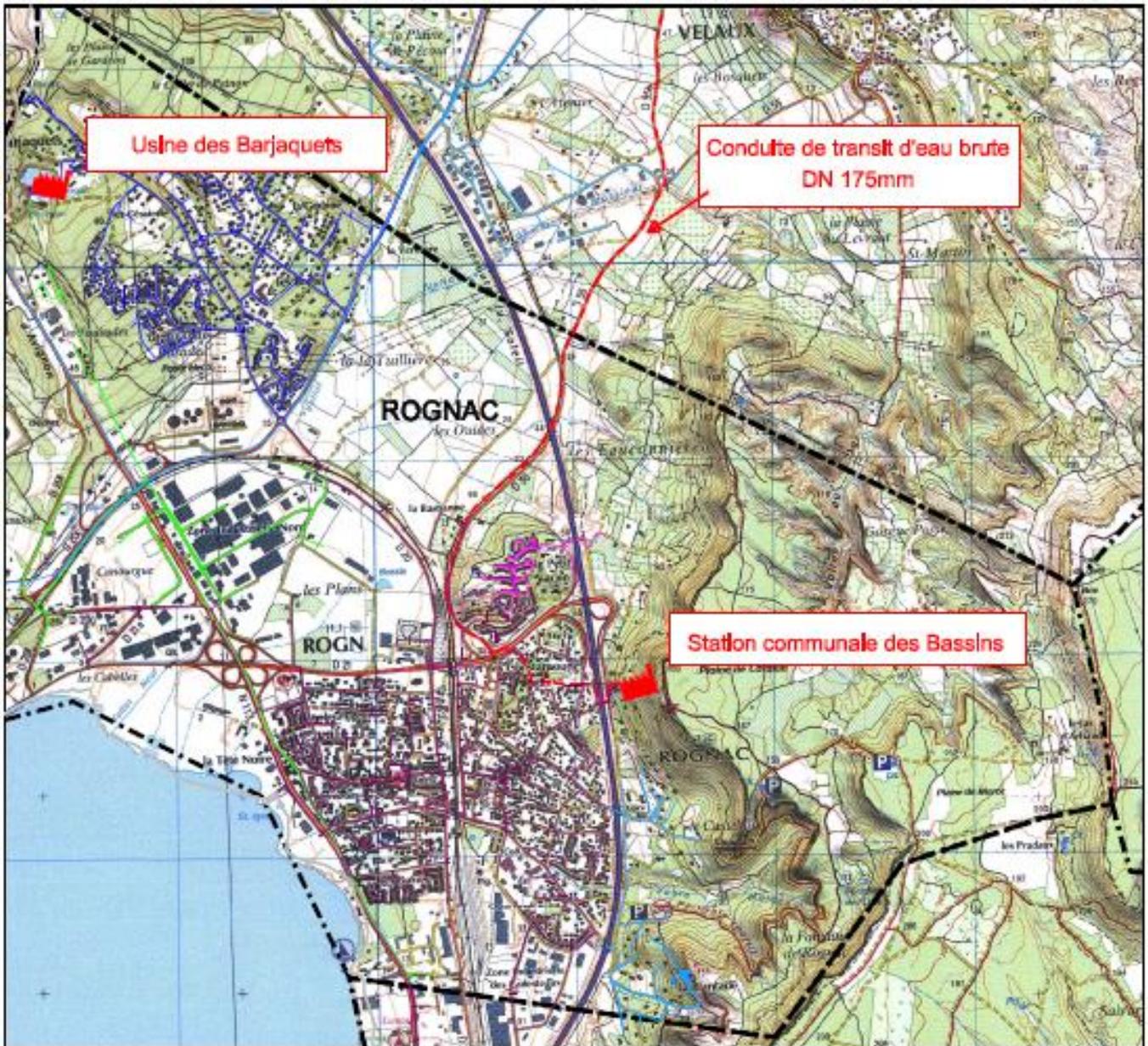
2. Fonctionnement du réseau

2.1 Etat des lieux

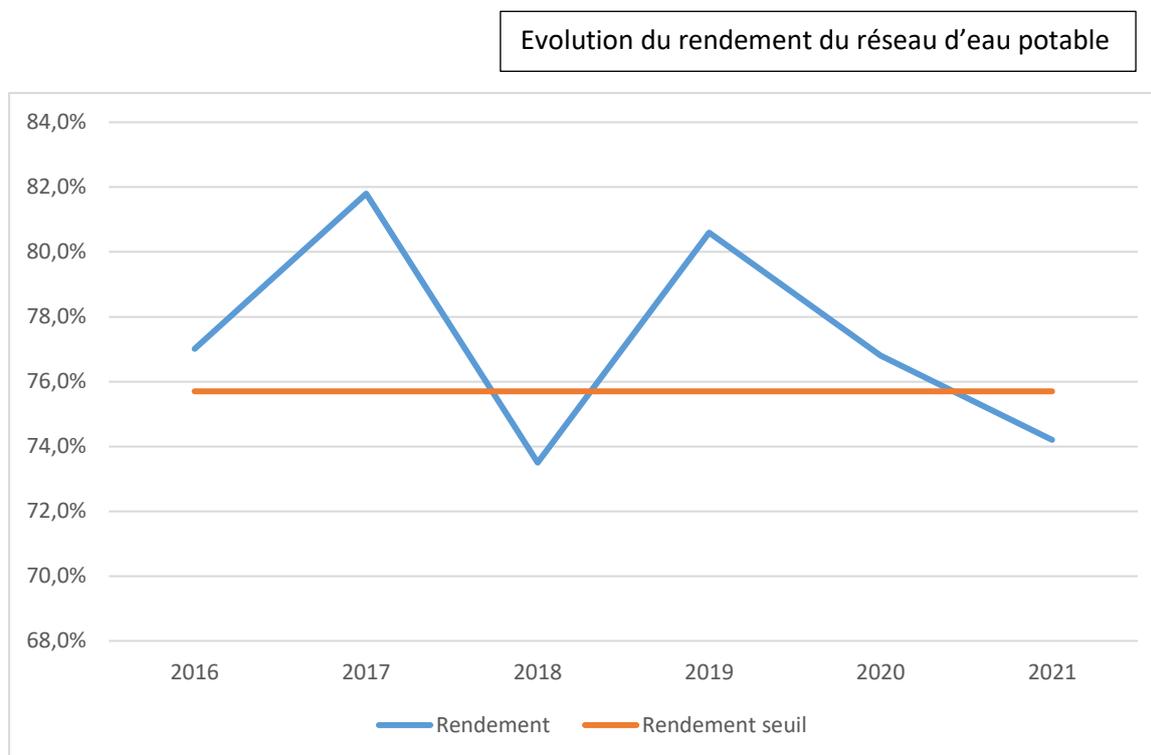
2.1.1 Ressource en eau

La production d'eau potable de la commune de Rognac est assurée par deux stations de traitement qui traitent l'eau brute du canal de Marseille (ressource superficielle – Décantée au bassin de Saint Christophe). Toutefois, même si la capacité de production des stations communale semble permettre de répondre à des besoins en eau plus importants, l'unicité de la ressource rend la commune de Rognac très vulnérable en cas d'indisponibilité de celle-ci.

Plan de situation : Centre de production d'eau potable de la commune

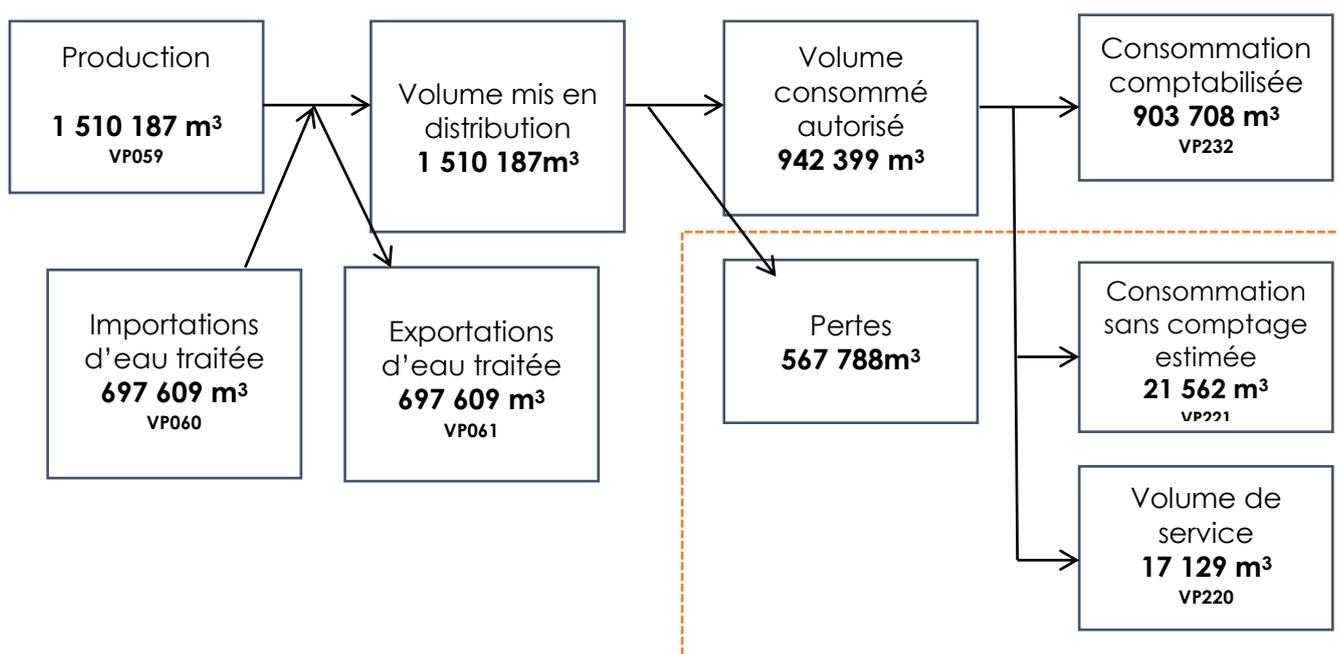


2.1.2 Rendement



La variation du rendement est à corrélérer au nombre de fuites déclarées. En 2018, 95 fuites ont été réparées. Depuis 2020 le nombre de fuites est en augmentation. La mise en œuvre de moyen supplémentaire (déploiement prélocaliseur...) en 2022 devra porter ces fruits et permettre de retrouver un rendement supérieur au rendement seuil.

2.1.3 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



Note de calcul eaux de service et volumes non comptabilisés autorisés

consommation autorisée sans comptage	volumes	Méthodes de calcul
Essais PI	2150	Issue des recommandations ASTEE : Essais annuel en débit pression à 10 m3 par appareil.
Utilisation PI manœuvres + défense incendie	7200	Contrôle fonctionnel par le SDIS des 198 PI existant sur la commune + utilisation fréquente pour manœuvres et pour la défense incendie
Espace vert sans compteur	0	Issue des recommandations ASTEE : nombre d'ouvertures d'appareils x consommations annuelles estimées.
Fontaine sans compteur	0	Issue des recommandation ASTEE : nombre de fontaine x commations annuelles estimées.
Lavage de voirie	1560	Proche recommandation ASTEE : rotations de véhicule à 32 m3 x 49 semaines
Curage préventif et curatif réseau EU	524	curage préventif et curatif des collecteurs assainissement: Préventif = Hydrocureur normal 18 j à 20 m3/ J + un camion recycleur 7,3 j à 6 m3 j. Curatif = hydrocureur normal 5 j à 20 m3/j
Autres consommations : Squats et soutirages divers	10128	Les squats représentent 2628 m3. Le nombre de squatteurs est évalué à 60 personnes pendant 365 jours pour une consommation de 120 l/j par squatteur. Le sous tirage d'entreprise diverses (Ent bâtiment, cirques, fêtes votives, fêtes foraines, marchés, etc) représente quant à lui 7500 m3
Total	21562	moins de 2% des volumes produits en période de relève ramenés sur 365 j. Le guide de l'ASTEE fait mention d'un taux de décision indicatif de 4 % sur le taux de volume cosommé non comptabilité .
Eaux de service	Volumes	Méthodes de calcul
Arrêt d'eau canalisation	403	Estimation des volumes issus de sur notre système d'information géographique "WATGIS" Le volume pris en compte pour chaque AE = 2 fois le volume de la canalisation concernée par l'AE
Arrêt d'eau branchement	516	Le volume retenu est égal à 3m3/h pendant 4h (ATU, purge, laisser alimentaiton) X le nombre de fuite sur branchement.
Analyseur de chlore	2100	Issue des préconisations ASTEE = 700 m3/an x le nombre d'analyseur + 1 analyseur à 350 m3/an,
Surpresseurs pisette	620	Issue des préconisations ASTEE = Volume de perte par supresseurs 90 m3 x le nombre de pompes. Volume de pertes engendré par la pisette estimé à 20 m3 x le nombre de pisettes.
Purge er lavage conduite	60	Représente le volume utilisé dans le cadre des purges réalisées sur le réseau à la suite d'enquêtes pour eau turbide
Désinfection post trx	60	Représente le volume d'eau utilisé pour la mise en stérilisation et en rinçage des conduites avant maillages. Elément produit par notre système d'informations géographique "Watgis"
Nettoyage réservoir	3104	Issue des préconisation ASTEE = niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir.
Autres consommations	10266	Volumes issus de faits exeptionnels et de dysfonctionnements divers. (Dysft VP, cpe EDF, inter Lyondellbasell etc.)
Total	17129	1,4 % des volumes produits en période de relève ramenés sur 365 j.

2.2 Actions réalisées / en cours

2.2.1 Renouvellement des branchements

Les branchements fuyards, dont l'occurrence de défaillance est importante, sont renouvelés par APE.

Les branchements situés dans l'emprise de travaux portés par la Métropole sont systématiquement renouvelés. D'autres parts les secteurs pour lesquels le nombre fuites sur branchement est généralisé à une rue ou un quartier, sont inclus dans le programme de travaux pluriannuel de la Métropole.

2.2.2 Programme pluriannuel de renouvellement des réseaux

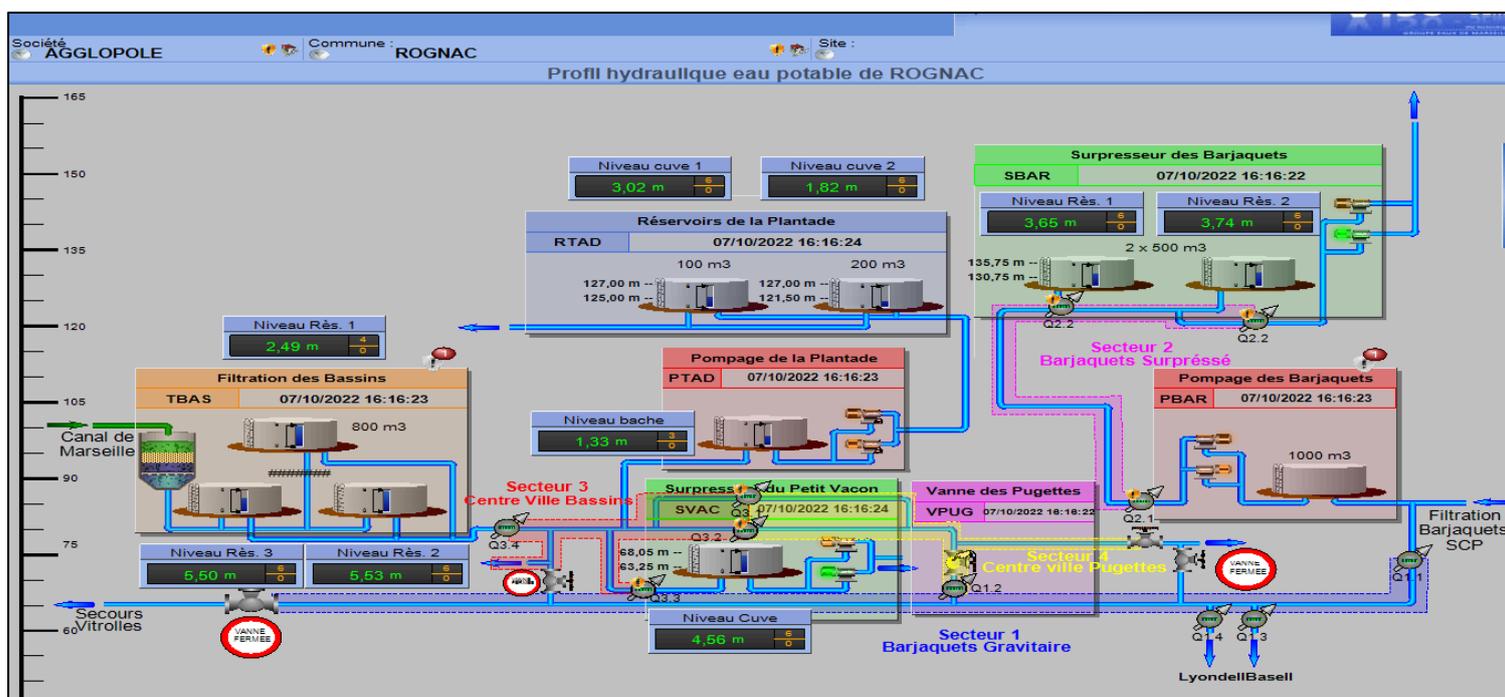
Entre 2016 et 2022, 1586 ml de réseaux d'eau potable ont été renouvelés par la collectivité soit un taux de renouvellement pour l'exercice 2021 de 0.01%. Ce taux n'est pas satisfaisant. La Métropole Aix-Marseille Provence a pour objectif d'augmenter le taux de renouvellement à 0.8% pour 2026.

2.2.3 Sectorisation

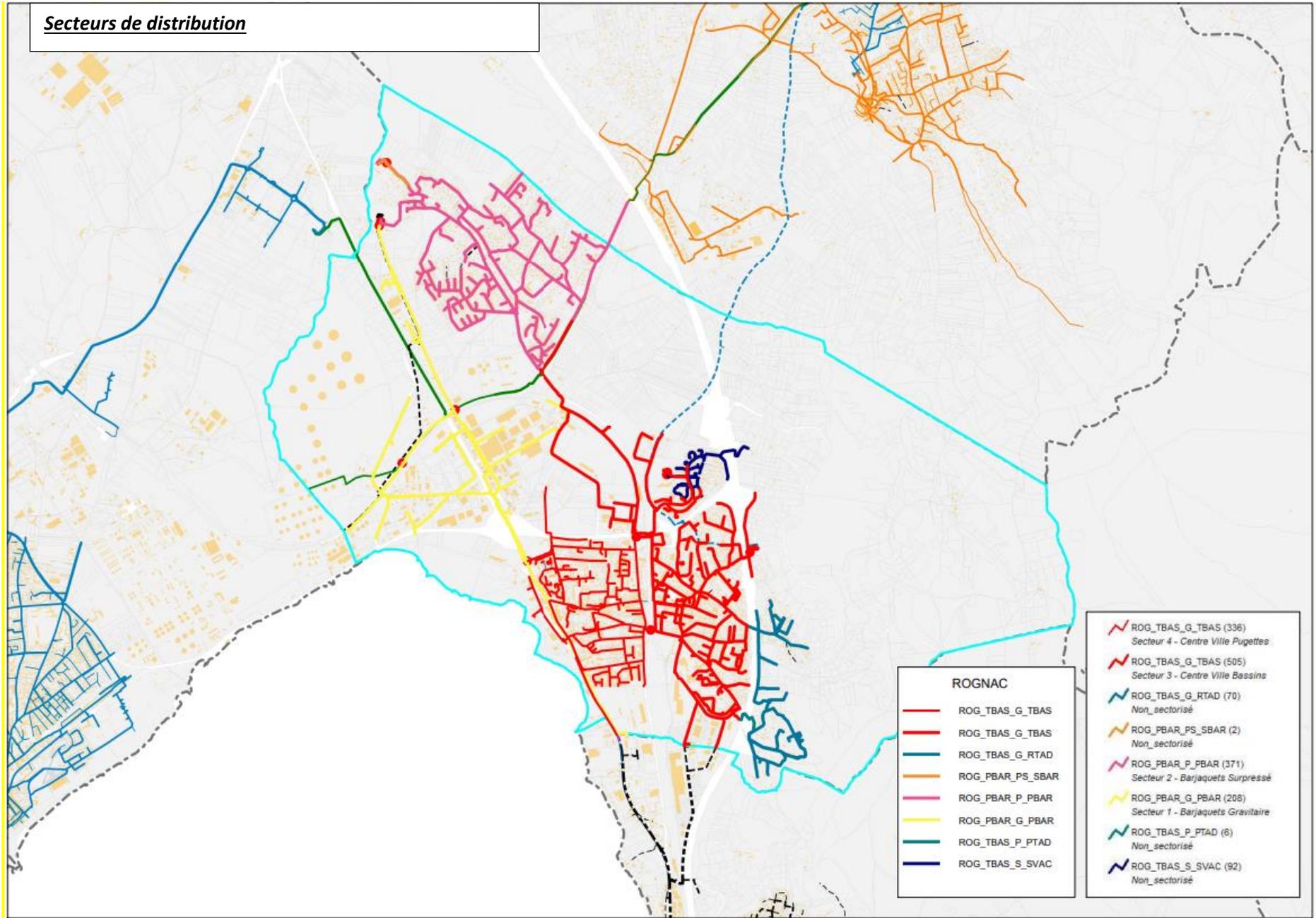
La sectorisation est assurée par 8 points :

- 3 débitmètres électromagnétiques à passage intégral,
- 3 compteurs,
- 2 cannes intrusives.

Le réseau de distribution de la commune de Rognac est sectorisé en 4 secteurs. Les débits de nuits sont suivis hebdomadairement via la télégestion et analysés par la division performance hydraulique d'Agglopoie Provence Eau. En 2021, Il a été renouvelé 2 cannes intrusives par 2 débitmètres à passage intégral.

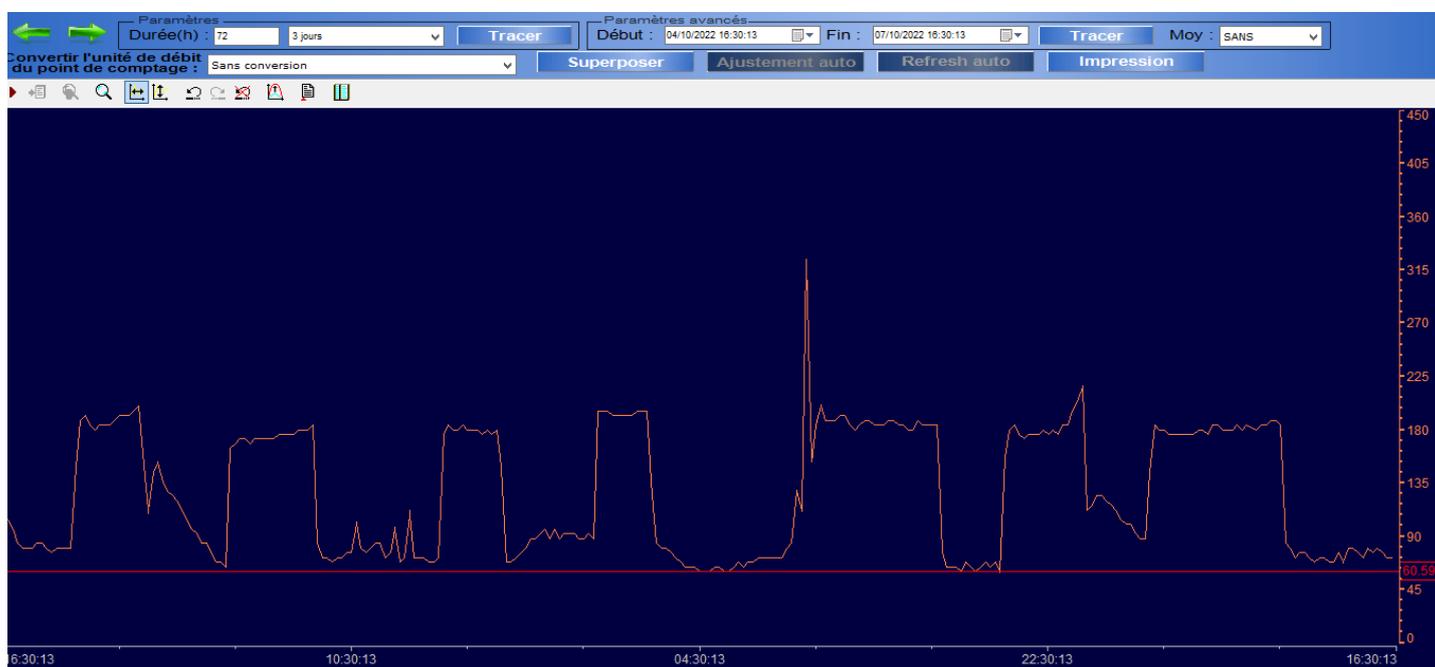


Secteurs de distribution

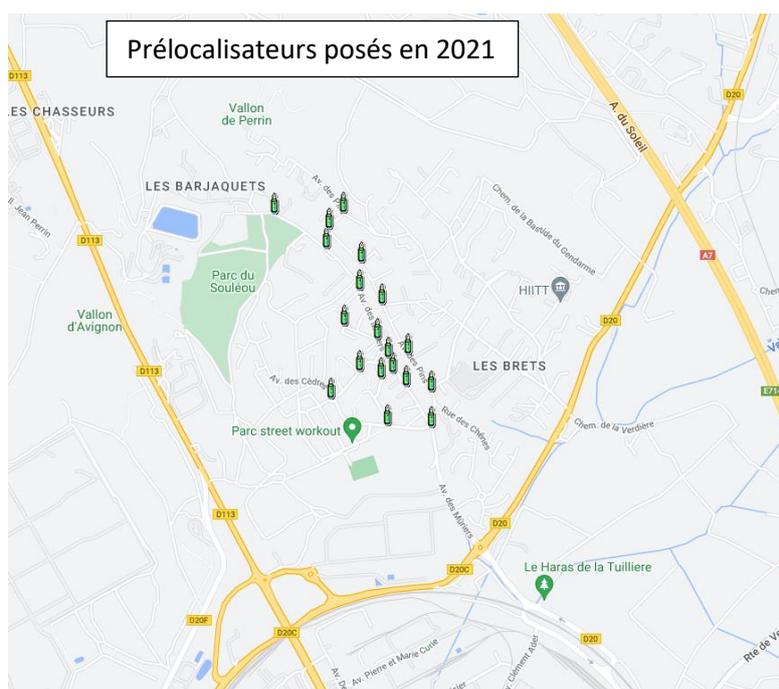


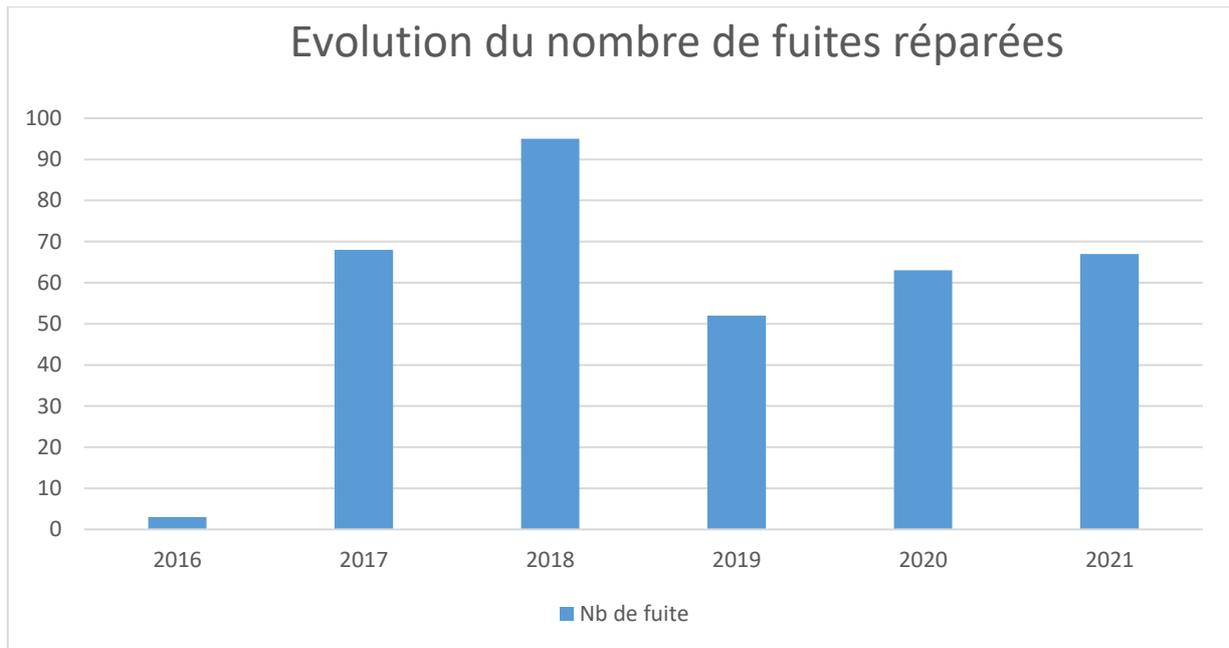
2.2.4 Recherche de fuites

Les campagnes de recherche de fuites sont programmées à partir de l'analyse des dérives observées sur les débits mini de nuit mis en distribution (exemple de courbe ci-dessous).



En 2021, 74 % du linéaire des réseaux de la commune a été couvert par de la recherche de fuite dont 5% par la pose de pré-localisateurs de fuites.





Les fuites signalées représentent 62% des fuites réparées, les fuites détectées lors des campagnes de recherche de fuites représentent 38%.

Pour l'année 2021, les fuites sur branchements représentent 76% des fuites réparées, les fuites sur conduite 24%.

On observe donc que les branchements en PE sont plus sujets à des fuites (réseau sensible aux changements de température).

Les interventions sont suivies et archivées sur des logiciels spécifiques (WatGis - Programme de Rdf, WatPro - Suivi des travaux de réparation de fuite - Synchr'EAU - Enregistrement de l'ensemble des interventions).

2.2.5 Comptages

L'ensemble du parc compteur a été renouvelé en 2013 par AgglopoLe Provence Eau. Actuellement la commune de Rognac compte 4924 compteurs.

2.2.6 Gestion des pressions

Le réseau d'eau potable a été modélisé en 2010 lors de la réalisation des Schémas directeurs des communes de Berre, Rognac et Lançon - Provence.

2.3 Propositions d'actions d'amélioration du fonctionnement du réseau

2.3.1 Renouvellement des branchements (R.01)

Les branchements fuyards, dont l'occurrence de défaillance est importante, seront renouvelés prioritairement :

GID_OBJET	VOIE	NB D'ANOMALIE
517002904	AVENUE DENIS PAPIN	9
510509331	IMPASSE DES OLIVIERS 2	7
517003635	IMPASSE DES OLIVIERS 2	7
510507047	RUE JEAN MOULIN	4
510507292	AVENUE DU LEVANT BLANC	4
510507507	BOULEVARD JEAN GIONO	4
510988494	IMPASSE DES BORYS	4
517002243	IMPASSE DES CIGALES 5	4
510506940	RUE HECTOR BERLIOZ	3
510508362	BOULEVARD GEORGES BRASSENS	3
510509492	RUE DES GENEVRIERS	3
510506686	RUE DES GERANIUMS	2
510506947	RUE HECTOR BERLIOZ	2
510507046	RUE JEAN MOULIN	2
510507050	RUE JEAN MOULIN	2
510507659	AVENUE DE SARRAGOUSSE	2
510507689	AVENUE DE SARRAGOUSSE	2
510507927	AVENUE ROCKENHAUSEN	2
510508172	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	2
510508950	RUE MIREILLE	2
510509137	MONTEE DU BELVEDERE	2
510509339	AVENUE DES OLIVIERS	2
510509497	RUE DES GENEVRIERS	2
510510144	RTE-NTLE 113 QUARTIER SANS SOUCI	2
510990963	RUE DES SERINGATS	2
511026425	BOULEVARD DE LA PLAGE	2
511033476	AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE	2
517003570	BOULEVARD DES CIGALES	2
517004818	CHEMIN LA COLLINE	2
517004956	CHEMIN LA COLLINE	2

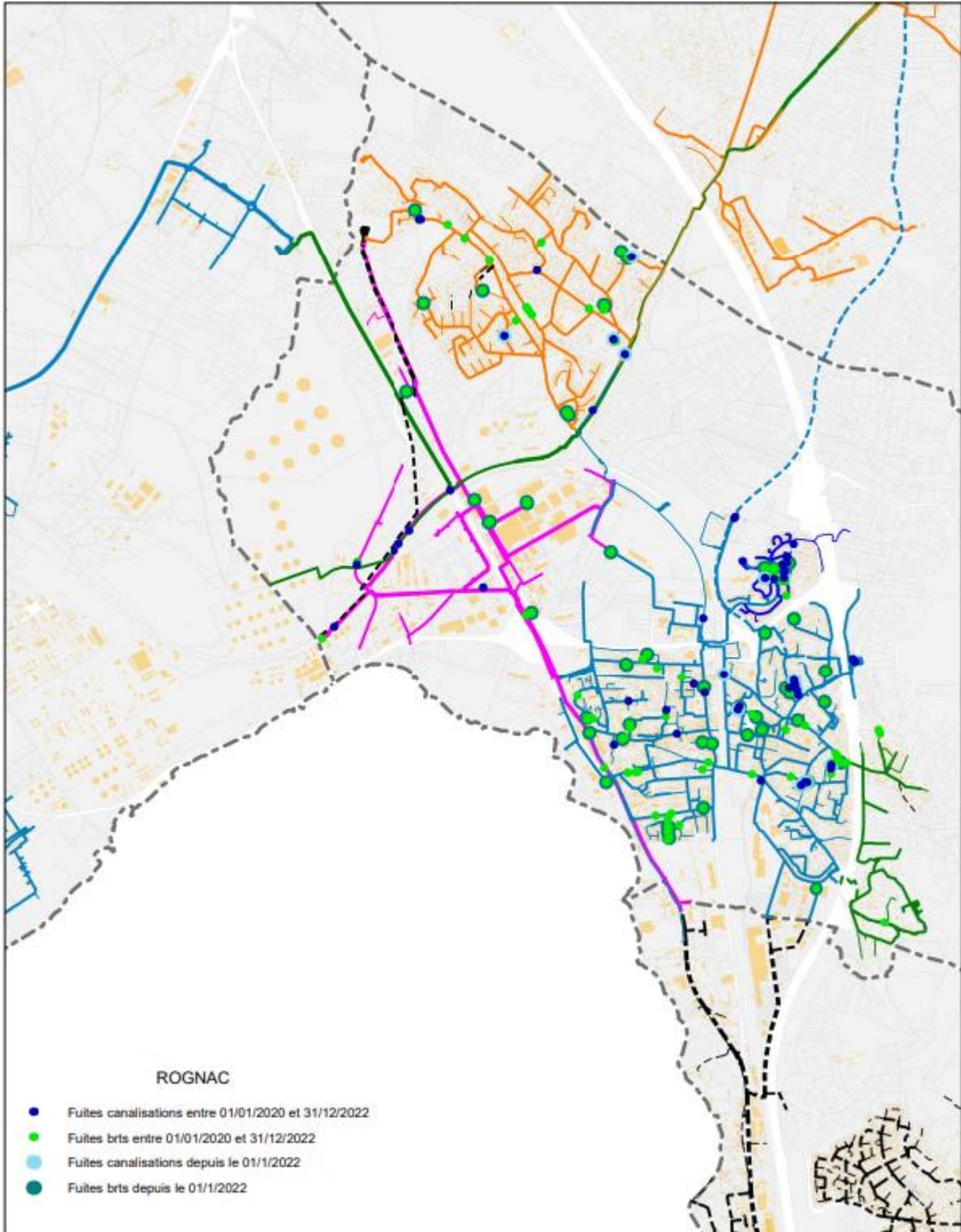
2.3.2 Augmentation du taux de renouvellement des conduites à 0.8% (R.02)

Opérations	Linéaire 2022	Linéaire 2023	Linéaire 2024	Linéaire 2025	Linéaire 2026
Bd de la Libération- av de Saragousse – Impasse Cézanne I – Rue des Marguerites	763				
Rue des Bleuets – Rue des Géroaniums - Lilas		130			
Bd Mistral – Impasse Cigales V			530		
Bd Jaurès-Place Europe				450	
Rte de Coudoux					2500
Total 2021-2026	4373 ml soit un taux de renouvellement pour 2026 de 1%				

Le programme de travaux sera adapté en fonction des résultats des investigations menées par Agglopolo Provence Eau.

2.4.2 Maintien des campagnes de recherche de fuites (RF.01 et RF.02)

Les campagnes réalisées ont permis d'identifier plusieurs secteurs très fuyards. Ces derniers ont été inscrits prioritairement au plan pluriannuel de renouvellement des réseaux de la collectivité. Les campagnes de recherche de fuites seront maintenues et intensifiées.



2.4.3 Optimisation des comptages

L'amélioration de la connaissance des comptages est la piste privilégiée. Plusieurs actions sont programmées :

- Renouvellement des compteurs vétustes restants (C.01)

Cinq compteurs difficiles d'accès, situés en propriété privée, restent à remplacer, l'action consiste en :

1/ Prise de contact avec les propriétaires (2022-2023)

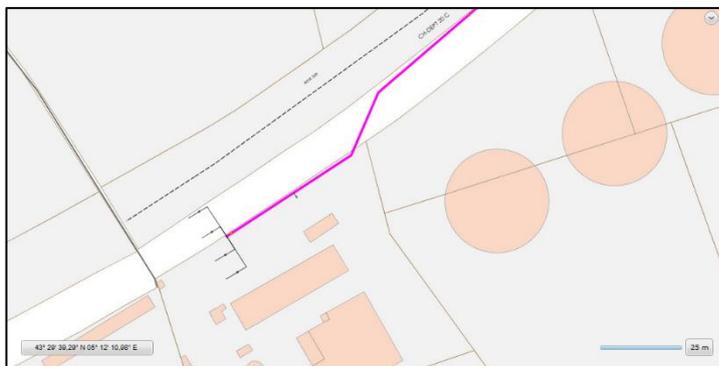
2/ Remplacement des compteurs et/ou normalisation (2023-2024)

- Renouvellement compteurs gros consommateurs (C.02)

Deux compteurs, qui font partis des plus importants consommateurs de la commune, présentent des difficultés d'accès, les fuites sont récurrentes en amont du compteur.

	2018	2019	2020	2021
Volume annuel consommé en M3	334 702	294 788	548 164	411 081
Part sur volume total distribué ROGNAC	24%	15%	26%	19%

L'action consiste en la normalisation du branchement pour le positionner sur le domaine public.



- Contrôle physique des compteurs dont les index remontés sont similaires depuis une année au moins (C.03)

Les appareils dont les index sont identiques depuis plusieurs relèves peuvent présenter des anomalies de types : compteur calé, module déposé, module mal disposé, etc... Certains compteurs seront sans aucun doute identifiés comme n'étant pas utilisés. (Ex : propriété non habitée). Ces investigations permettront d'améliorer la fiabilité des volumes d'eau consommés. L'action consiste en :

1/ Contrôle et remplacement éventuel des compteurs et/ou modules des 44 compteurs concernés (2022-2023).

- Contrôle des compteurs en fonction de la métrologie (C.04)

Le contrôle permettra de vérifier que le dimensionnement du compteur existant corresponde à la plage métrologique optimale de comptage en fonction de l'usage de l'abonné. L'action consiste en :

1/ Vérification du l'adéquation dimensionnement – usage (2023).

Liste des abonnés concernés

N° de Contrat Abt	N° Physique du Compteur	Diamètre Compteur	Année de Fabrication	Date de Pose du Compteur	Consommation en m3
6246663	C13FA081083	015	2013	05/03/2013	4 703
6375887	H19VA236257	015	2019	25/01/2020	2 567
9402108	I11JA015241	015	2011	09/03/2011	2 256
9411241	H20VA130160	015	2020	23/04/2021	4 139
9401163	C14SD013716	030	2014	05/02/2015	9 810
9410770	C13SD003812	030	2013	04/07/2013	7 410
9411421	D21KD011068	030	2021	20/03/2021	6 959

- Contrôle des abonnements résiliés présentant des consommations (C.05)

La méthodologie consiste d'éditer un listing des abonnements résiliés dont les compteurs n'ont pas pu être déposés. Des enquêtes terrain permettront de vérifier physiquement l'état du branchement (ouvert / fermé), de vérifier si des consommations sont existantes et de mettre les moyens conservatoires en œuvre (fermeture branchement, dépose compteur, remise en service...).

L'action sera portée en 2023.

2.4.4 Lancement schéma directeur (E.01)

Le Schéma directeur Métropolitain est en cours de réalisation. L'opportunité de lancement d'un schéma directeur sur la commune est cours d'étude.

COMMUNE DE ROGNAC
ACTIONS RÉALISÉES

Dernière mise à jour le : 01/10/2022

Synthèse des connaissances	Actions réalisées (période de réalisation)	n° ou référence de l'action
Connaissance du patrimoine	IP 103.2B : 110/120 points	1.1/1.2
Synthèse de la connaissance actuelle (matériaux, diamètre...)	100 % des diamètres connus / 99,8 % des matériaux connus / 100 % de réseau dont la date de pose est connue	1.1/1.2
Format des plans	Les plans sont au format SIG avec un fond de plan cadastral ou une vue aérienne. L'export en dwg ou dxf est possible. La consultation est également possible sur Smartphone et/ou tablette de façon nomade.	1.1/1.2
Procédure de mise à jour	Les travaux neufs (renouvellement) sont intégrés au fil de l'eau et après réception des RAE. Les agents opérationnels, via leurs tablettes, peuvent mettre à jour en temps réel, des observations de terrains (rajout d'une vanne, d'une fuite, d'un branchement etc...). L'intégration de ces objets provisoires sur le SIG est en quasi temps réel. La collectivité dispose d'une mise à jour annuelle	1.1/1.2
ICGP	IP 103.2B : 110 points sur 120	1.1/1.2
Manques identifiés	Matérialisation des branchements sur le SIG non exhaustif Positionnement des conduites et ouvrages en classe C	1.1/1.2
Définition et planification d'actions à mettre en place pour consolider la connaissance (numérisation, complément d'inventaire, réunions de relance pour consolidation de données...)	Géoréférencement des branchements Passage des réseaux et ouvrages en classe A	1.3

Fonctionnement du réseau	Actions réalisées (période de réalisation)	n° ou référence de l'action
Chiffres clés (RPQS)	Nbr abonné : 4 924 (aucun non domestique) / Longueur du réseau (sans branchement) : 83,75 km / lIp : 18,57 m3/j/km / lIc : 53,65 m3/j/km	2.1/2.2
Rendement	74,28%	2.1/2.2
Volumes prélevés	2 207 796 m3 (Volumes distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours)	2.1/2.2
Volumes consommés	1 601 317 m3 (Volumes consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours)	2.1/2.2
Comptage (et manques)	38 692 m3 (21 562 m3 consommateur sans comptage + 17 129 m3 Eaux de service)	2.1/2.2
Sectorisation (et manques)	La sectorisation est assurée par 8 points : 3 débitmètres électromagnétiques à passage intégral, 3 compteurs et 2 cannes intrusives remplacées par des débitmètres électromagnétiques en 2021.	2.1/2.2
Connaissance des pressions	Les pressions sont connues et contrôlées	2.2

Suivi annuel du rendement	Le calcul du rendement est réalisé une fois par an en fonction des périodes de relèves	2.1/2.2
Suivi des interventions	Les interventions sont suivies et archivées sur des logiciels spécifiques (WatGis - Programme de Rdf, WatPro - Suivi des travaux de réparation de fuite - Synchr'EAU - Enregistrement de l'ensemble des interventions).	2.2
Suivi des débits de nuit	Les débits de nuits sont suivis hebdomadairement via la télégestion et analysés par la division performance hydraulique d'Agglopolce Provence Eau	2.2

Réalisation du diagnostic	Actions réalisées (période de réalisation)	n° ou référence de l'action
Schéma directeur d'alimentation en eau potable?	Le Schéma Directeur en Eau Potable a été réalisé en 2010	2.1/2.2
Identification des principales problématiques	Vétusté du réseau Erreurs comptages Consommations sans comptages	2.1/2.2
Identification des secteurs les plus fuyards	Le secteur le plus fuyard de la commune est le centre ville alimenté principalement par la production des bassins (et la vanne des Pugettes en renfort).	2.1/2.2
Liste des actions de réduction des pertes déjà réalisées ou en cours	- Pose de prélocalisateurs de fuites et Rdf traditionnelle sur l'ensemble du linéaire, - Renouvellement réseau - Mise en place de la sectorisation - suivi des débits de nuit et identification des secteurs prioritaires	2.1/2.2
Définition et planification des actions à conduire pour la réduction des fuites	Les actions suivantes sont envisagées : - Contrôle des compteurs des gros consommateurs - Contrôle des abonnements résiliés présentant des consommations - Renouvellement des compteurs vétustes restants, - Contrôle physique des compteurs dont les index remontés sont similaires depuis une année,	2.3

Plan pluriannuel d'actions	Actions réalisées (période de réalisation)	n° ou référence de l'action
Recherche active de fuites	Continuité du déploiement de permalog et de Rdf	2.3
Gestion des pressions	Les pressions sont correctes sur le réseau de distribution	2.3
Réparation des réseaux	Synthèse des réparations de conduite et de branchement sur 5 ans	2.3
Remplacement des réseaux : canalisations, branchements...	Objectif 0,8% de taux de renouvellement en 2026 - Programme de renouvellement de la collectivité Bilan des branchements renouvelés par le délégataire - Définir les opportunités de renouvellement	2.3

Commune de Rognac : Planification des actions à réaliser

Dernière mise à jour le :

01/10/2022

n° ou référence de l'action	type d'actions	actions à mettre en place	ordre de priorité	secteur/tronçon/réseau visé	gain sur la performance du secteur/du réseau	période de réalisation prévue	stade de réalisation	coût prévisionnel (€HT)	Plan de financement	délibération conseil municipal/communautaire	action de finalisation de l'intervention	autre / observations
	(connaissance du réseau AEP, résorption des pertes...)		(1, 2, 3...)		(m³ d'eau économisé, rendement attendu, rendement/rendement cible...)		(en préparation, commandé, en cours, en retard, reporté...)			(date)	(MAJ carto/plan d'actions etc)	
CP.01	Connaissance du patrimoine	Géoréférencement des branchements	3	Commune	Optimisation des intervention et meilleure appréhension des projets de renouvellement	2023	En préparation	Sans objet	contrat DSP APE	Sans objet	Mise à jour SIG	
CP.02	Connaissance du patrimoine	Passage en classe A des réseaux et ouvrages	2	commune	Optimisation des intervention et meilleure appréhension des projets de renouvellement	2023-2026	En préparation	150 K€ HT/4 ans	MAMP Agence de l'eau en cours de décision		Mise à jour SIG	
C.01	remplacement compteurs vétustes restants	Prise de contact avec les propriétaires Remplacement du compteur et/ou normalisation	1	commune	Fiabilisation des volumes consommés	2022/2024	Etat des lieux réalisé	10 K€ HT/2 ans	contrat DSP APE	Sans objet	compteur neuf	
C.02	Normalisation et renouvellement compteurs gros consommateurs	Normalisation branchement et renouvellement compteurs gros consommateurs	1	Commune	Fiabilisation des volumes consommés - réduction des pertes en eau	2022 /2023	Etude démarrée	50 K€ HT/2 ans	APE/MAMP/Abonné BA eau - OP 2017301201	Sans objet	branchement neuf	
C.03	Contrôle physique des compteurs dont les index remontés sont similaires depuis une année	enquête terrain afin de déterminer si les modules radio dysfonctionnent ou si le service n'est réellement pas utilisé.	1	Commune	Fiabilisation des volumes consommés	2022 /2023	Etat des lieux en cours	Sans objet	contrat DSP APE	Sans objet	Contrôle et remise en service du module radio-relève si nécessaire	
C.04	Contrôle des compteurs en fonction de la métrologie	Vérification du dimensionnement des compteurs des gros consommateurs	1	Commune	Fiabilisation des volumes consommés	2022/2023	Etat des lieux en cours	15 K€ HT/2 ans	contrat DSP APE	Sans objet	Remplacement du compteur si dérive observée	
C.05	Contrôle des abonnements résiliés présentant des consommations	Sortir un listing et prévoir des interventions terrain / Dépose des compteurs si existant ou régularisation de l'abonnement	2	Commune	Fiabilisation des volumes consommés	2022/2023	En préparation	Sans objet	contrat DSP APE	Sans objet	Mise à jour administrative ou dépose du compteur	
RF.01	Pose de permalog et Recherche de fuites traditionnelles	Poursuivre le déploiement	1	Commune	diminution des pertes en eau	jusqu'à atteinte du rendement seuil	Réalisé / A poursuivre	Sans objet	contrat DSP APE	Sans objet	Progression du rendement entre 2020 et 2021 (respectivement 61% et 64,5 %)	Nbre de fuite détectée 2021 : 16
RF.02	Analyse des débit de nuit	Analyse régulière des débits de nuit et lancement des interventions de RDF si nécessaire	1	Commune	définition des secteurs prioritaires	jusqu'à atteinte du rendement seuil	Réalisé / A poursuivre	Sans objet	contrat DSP APE	Sans objet	Déclanchement RDF	
R.01	Définition de l'opportunité de renouvellement des branchements	Identifier les branchements présentant 2 ou 3 fuites et les renouveler	1	Commune	diminution des pertes en eau à court et moyen terme	2022/2023/2024	En cours / A poursuivre	50 K€ HT/3 ans	contrat DSP APE	Sans objet	renouvellement branchements	
R.02	Renouvellement des conduites	Modélisation patrimonial réalisée dans les SDAEP / Identification des conduites fuyardes suivant 3 priorités / Engager le renouvellement	1	Commune	diminution des pertes en eau à moyen et long terme	2022-2026	En cours / A poursuivre	2 200 K€ HT/5 ans	MAMP Agence de l'eau BA eau - OP 2017301201	TCM 009-9054/20/BM	0,8% de taux de renouvellement des réseaux	
E.01	Mise à jour du Schéma Directeur en Eau Potable	Réaliser la mise à jour	1	Commune	Actualiser la connaissance du fonctionnement du réseau	2024 - 2026	A programmer	10 K€ HT	MAMP Agence de l'eau	à enroller avant lancement	Réalisation d'un programme de travaux	
								75 K€ HT	TOTAL APE			
								2 410 K€ HT	TOTAL MAMP			